

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	7 (1878)
Heft:	7
Rubrik:	Appel du comité de la Société fribourgeoise d'éducation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VII^e ANNÉE.

N^o 7.

JUILLET 1878.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1er de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Réaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, et ce qui concerne les abonnements au Directeur de l'Imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *Appel du Comité de la Société fribourgeoise d'éducation. — Intérêts de la Société. — Compte-rendu de l'Instruction publique. — Notions élémentaires d'économie politique (Suit). — Partie pratique. Histoire naturelle. Entretien d'un maître avec ses élèves sur les petits oiseaux (Suite et fin). — Poésie. Le vent dans la nuit. — Correspondances. — Chronique.*

APPEL DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le jeudi, 11 juillet prochain, notre Société se réunira en assemblée générale, dans la petite, mais hospitalière ville d'Estavayer. Il est inutile de rappeler l'importance de nos réunions, où l'amour de Dieu et de l'éducation chrétienne vient raviver les plus purs sentiments de dévouement pour le bonheur de l'enfance confiée au corps enseignant. Aussi sommes-nous certains que tous les instituteurs se feront un devoir de s'y rencontrer et d'étudier les rapports qu'ils recevront avec le présent numéro, afin de pouvoir discuter avec fruits les questions qui ont été mises à l'étude.

Le nombreux concours d'ecclésiastiques, celui des magistrats et particulièrement des membres du Conseil d'Etat et de la Commission des études, qui ont bien voulu honorer chacune de nos réunions de leur présence et manifester ainsi l'intérêt qu'ils portent aux questions scolaires, nous démontre l'intime solidarité qui existe entre l'Eglise, l'Etat et l'Ecole: nouvelle raison pour qu'aucun membre du corps enseignant ne manque à l'appel de ceux en qui ils ont mis leur confiance pour diriger la Société.

Nous espérons aussi que les instituteurs valaisans viendront nombreux, accompagnés de leur nouveau chef du Département de l'Instruction publique, afin de resserrer les liens d'amitié qui nous unissent à eux. Les instituteurs des cantons voisins seront les bienvenus ; qu'ils viennent nombreux au milieu de nous.

*Pour le Comité
BLANC-DUPONT.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ.

L'administration des chemins de fer de la Suisse-Occidentale, avec l'assentiment des Compagnies Bulle-Romont et du Simplon, accorde aux membres actifs (instituteurs, institutrices, professeurs et inspecteurs) de notre Société, qui se rendront à la réunion annuelle qui aura lieu à Estavayer, le transport à demi-taxe, moyennant la production de carte de légitimation personnelle qu'ils recevront avec le *Bulletin*. Donc, aux membres actifs, « on leur délivrera un billet ordinaire de simple course, donnant droit au transport à l'aller et au retour. »

Mais malheureusement les trains de Romont-Fribourg et de Palézieux-Payerne ne coïncident pas avec le train Fribourg-Payerne-Estavayer. Nous conseillons aux instituteurs de la Glâne de faire le trajet de Romont-Estavayer et retour en voiture et de s'adresser, avant le 9, à M. Michaud, instituteur à Romont, qui veut s'occuper de préparer des voitures.

Nous conseillons aux instituteurs des cantons voisins de loger à Estavayer au Cerf ou à la Maison-de-Ville.

PROGRAMME

8 1/2 heures : messe pour les Sociétaires défunts. Les Sociétaires sont priés de s'y rendre à l'heure précise.

9 1/2 heures : Réunion dans la grande salle de la Grenette : Discours d'ouverture, — lecture du protocole, — discussion des trois questions mises à l'étude, — comptes de la Société pour l'année 1877-78, — renouvellement du Comité, — désignation du lieu de la prochaine assemblée, — propositions individuelles, — réunion du nouveau comité pour constitution, etc.

12 1/2 heures : Banquet à la Fleur-de-Lis. On est prié de prendre